



République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

"PAYS DE SAINT-GILLES-
CROIX-DE-VIE
AGGLOMERATION"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :
46

Membres en exercice : 46

Membres présents : 32

DELIBERATION
n° 2025 - 01 - 01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
du "Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération"

Séance du 27 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 février, le Conseil du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 20 février, s'est réuni à la Salle Lys de Mer au siège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Yann THOMAS, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Dominique BRET, Frédéric FOUQUET, Thierry BIRON, Dominique MALARY, Thierry FAVREAU, Jean CANTIN, Philippe MOREAU, Catherine GALAND, Isabelle TESSIER, Stéphane GUIBERT, Laurent DURANTEAU, Christine BERNARD, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, François BLANCHET, Denise RENAUD, Thomas PERROCHEAU, Nicole BOULINEAU, Joël GIRAUDEAU, Jérôme MESNARD, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jean-Pierre STEPHANO, Evelyne CHAUVEL, Laurent BOUDELIER, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires absents et excusés : Francine ZIMMERLIN, Céline DELOMME, Jean-Baptiste RABINIAUX, Patricia ROUVREAU, Muriel HABERT, Laurent REIGNIEZ, Dominique SIONNEAU, Sandra DUBOS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Christine CRESTOIS, Olivier ROBIC, Valérie VECCHI, Tiphonie JACOMINO, Vincent PIPAUD.

Pouvoirs : Francine ZIMMERLIN à André COQUELIN / Céline DELOMME à Frédéric FOUQUET / Jean-Baptiste RABINIAUX à Lucien PRINCE / Patricia ROUVREAU à Thierry FAVREAU / Muriel HABERT à Isabelle TESSIER / Dominique SIONNEAU à Hervé BESSONNET / Sandra DUBOS à François BLANCHET / Christine CRESTOIS à Jean-Pierre STEPHANO / Olivier ROBIC à Jean-Yves LEBOURDAIS / Valérie VECCHI à Laurent BOUDELIER.

Séverine BESSONNET LE CLEC'H est désignée secrétaire de séance.

Installation d'une nouvelle Conseillère
Communautaire

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAÉ du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel accueil@payssaintgilles.fr

Par courrier du 15 décembre 2024 reçu en Mairie de Commequiers le 17 janvier 2025, Madame Sonia CHARLOS, Conseillère Municipale de la commune de Commequiers a notifié sa démission à Monsieur le Maire.

Pour application de l'article L273-10 du Code Électoral, qui dispose que c'est le / la candidat(e) de même sexe élu(e) Conseiller Municipal suivant sur la liste des candidats aux sièges de Conseiller Communautaire sur laquelle le / la Conseiller(e) à remplacer a été élu(e) qui devient Conseillère Communautaire, Madame Sylvie MORNET, Conseillère Municipale de Commequiers, candidate au Conseil Communautaire sur la liste « L'Avenir de Commequiers, avec vous ! », devient Conseillère Communautaire.

**Le Conseil Communautaire,
Dûment convoqué,**

Vu le Code Électoral et notamment son article L.273-10,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5216-1 et suivants,

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Communautaire en date du 10 juillet 2020,

Vu le rapport,

Considérant la démission de Madame Sonia CHARLOS de son siège de Conseillère Municipale de la commune de Commequiers, et partant de son siège de Conseillère Communautaire, en date du 17 janvier 2025,

Considérant que le / la candidat(e) de même sexe élu(e) Conseiller Municipal suivant sur la liste des candidats aux sièges de Conseiller Communautaire sur laquelle le / la Conseiller(e) à remplacer a été élu(e) devient Conseiller(e) Communautaire,

Considérant la composition de la liste « L'Avenir de Commequiers, avec vous ! »,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1 : PREND ACTE que Madame Sylvie MORNET devient Conseillère Communautaire ;

Article 2 : CHARGE Monsieur le Président de notifier à Monsieur le Préfet de la Vendée le tableau des Conseillers Communautaires mis à jour.

Fait et délibéré,

Les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance,

Séverine BESSONNET LE GLECH

Givrand, le 4 mars 2025

Le Président,

François BLANCHET



Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 06 MARS 2025

- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 06 MARS 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.